

LIGUE REGIONALE DU POITOU - CHARENTES

SAISON SPORTIVE 2021 / 2022

REMBOURSEMENT DE FRAIS

JOINDRE UN IBAN SI
CE N'EST PAS DEJA FAIT

OBJET : _____

DATE : _____ LIEU : _____

NOM / PRENOM : _____

Adresse : _____

Code Postal / Ville : _____

- Réunion Formation Encadrement
 Arbitrage Gestion Sportive Autres

A) REPAS ET NUITS :

Uniquement avec justificatif - frais remboursés au réel, mais pas au-delà de :

22 € pour un repas de midi

27 € pour un repas du soir

60 € pour une nuit.

Ex : Pour un repas de midi de 13 € : remboursement de 13 € / pour un repas de 23 €, remboursement de 22 €
(même système pour les repas du soir et les nuits)

B) KILOMETRAGE :

Les vérifications du trajet kilométrique sont faites à partir de Michelin.fr avec l'option la plus rapide.

0,45 € du kilomètre

Noms & Prénoms des personnes éventuellement transportées : _____

Date	Repas midi	Repas soir	Hôtel	Kilomètres		Péage	Vacation	Divers
				Nombre	0,45 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
Total en €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Justificatifs à agraffer au dos de ce document.

TOTAL GENERAL

0,00 €

Temps de trajet : Heures effectuées :

Réservé à la comptabilité

Date et Signature de l'intéressé

Bon à payer du Président